



Merci à tous !

Nous avons vécu ces derniers mois avec cette pandémie une situation exceptionnelle qui a perturbé nos vies et nos activités professionnelles. Les visites en exploitation ont été fortement réduites, mais nous avons, équipe salariée et bénévoles, maintenu le lien qui nous unit, source de fraternité et de vie sociale, par nos permanences téléphoniques, appels directs aux accompagnés et le télétravail pour faire avancer les dossiers en cours auprès des banques, services sociaux ou encore services administratifs.

Ce lien, cette écoute, j'en suis convaincu, auront été appréciés de tous en ces temps d'incertitudes et d'isolement.

À ce jour nous avons repris nos accompagnements à domicile en binôme bénévole salarié, en respectant les gestes barrières.

Sur le plan financier, ce début d'année fut source d'inquiétude pour le devenir de notre association, suite au retrait du fonds social européen, qui soutenait avec le Département à hauteur de 50% chacun notre activité auprès des agriculteurs en difficulté. Soucieux de l'importance de la place de l'agriculture dans l'économie seino-marine, le Département nous a renouvelé sa confiance et son soutien en juin dernier en se substituant au FSE. Cette participation supplémentaire du Département sécurise notre activité et nous motive tous pour affronter cette rentrée qui s'annonce difficile, et répondre aux différentes situations que nous rencontrerons avec toujours le même souci d'assurer le meilleur accompagnement et de défense des personnes fragilisées. Un grand merci au Département qui confirme son attachement aux valeurs de solidarité et de soutien aux publics les plus fragiles.

En cette période qui demeure compliquée, bénévoles et équipe salariée sont plus que jamais à vos côtés pour vous aider à surmonter vos difficultés.



Jean-Luc Duclos,
Trésorier de SP76

Repas convivial de SP76 le 6 mars

**L'Assemblée
Générale** de
Solidarité Paysans 76
aura lieu le **jeudi 17
septembre à 17h à
Yvetot** (Salle du
Vieux Moulin)

Sommaire :

[Page 1](#)

Édito

[Page 2 et 3](#)

Rapport d'activité
2019

[Page 4](#)

CoVid, cagnotte SP
Nouvelles de l'équipe
Y avez-vous pensé ?

L'activité de Solidarité Paysans sur l'année 2019

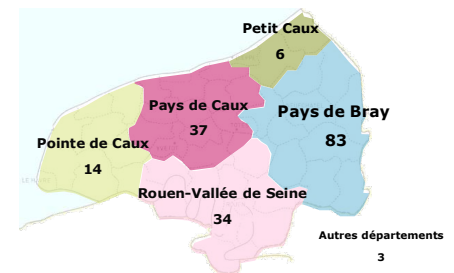
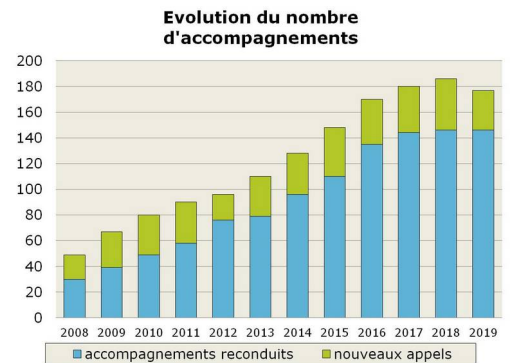
Du fait de la crise sanitaire du COVID-19, l'assemblée générale de Solidarité Paysans 76 n'a pas pu avoir lieu en juin comme à son habitude. Voici quelques éléments du bilan qui sera présenté en septembre.

L'accompagnement en 2019

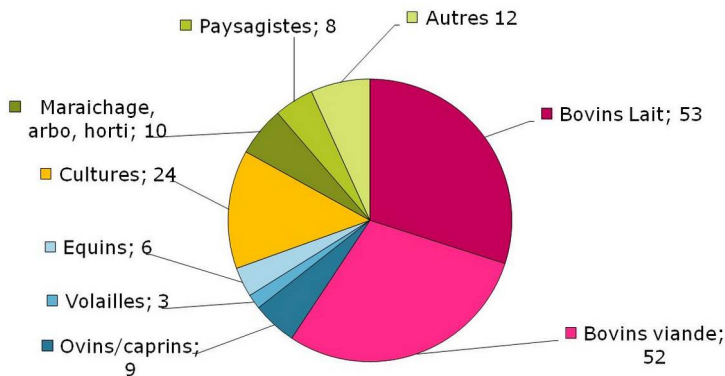
L'accompagnement proposé par Solidarité Paysans repose sur la demande de la personne, la confidentialité, le respect du rythme et la **démarche d'approche globale des difficultés**.

31 nouveaux accompagnements ont commencé, 40 accompagnements se sont terminés. Au total, ce sont **177 familles** qui ont été accompagnées par l'association, soit **207 emplois directs sauvés**.

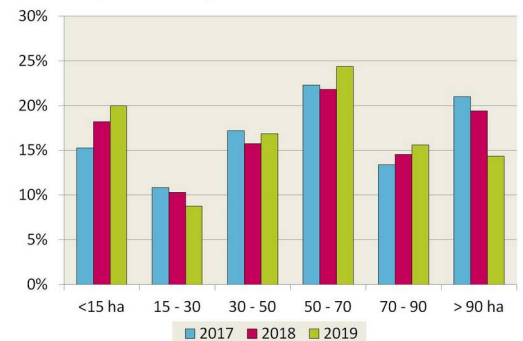
- > **47 %** des accompagnements en **Pays de Bray**
- > **30 %** des accompagnements en **bovin lait** et **30 %** en **bovin viande**
- > En 2019 nous avons accompagné des exploitations disposant d'une surface très conséquente (jusqu'à 320 ha), bien que le pourcentage des exploitations ayant une surface supérieure à 90 ha ait diminué



Répartition des exploitations accompagnées par type de productions



Répartition des exploitations en fonction des surfaces



Des revenus insuffisants et un endettement qui grossit

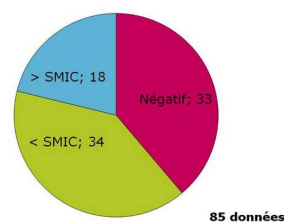
Les personnes accompagnées par l'association rencontrent des situations très diverses : orientation productive, taille de l'exploitation, structure familiale, âge, territoire.

En revanche l'endettement est un dénominateur commun, et il a tendance à être de plus en plus fort. Concernant les revenus, la situation est sensiblement celle de 2018, et toujours loin d'être satisfaisante pour les familles.

Revenu disponible : bénéfice restant après avoir payé les charges, les agios et les annuités bancaires

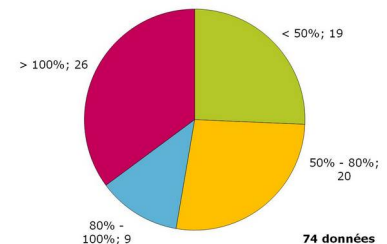
Dettes : dettes bancaires, plans d'apurement, dettes fournisseurs et MSA sans apurement, procédures judiciaires

Revenu disponible par actif



→ 79 % des familles gagnent moins d'un SMIC et 39 % ne dégagent aucun revenu

Taux d'endettement



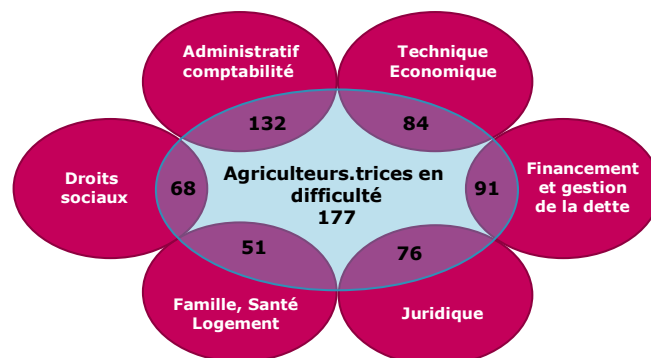
→ pour 35 % des exploitations, les dettes dépassent l'actif. On constate de plus en plus d'endettement dépassant 500 000 €

Exemples d'accompagnement en 2019

L'exploitation agricole est un système combinant plusieurs dimensions en interaction (voir fleur ci dessous). Solidarité Paysans 76 s'attache à interroger chacun de ces composantes (approche globale) :

Les différentes composantes de l'accompagnement et le nombre d'accompagnements en 2019

- ✓ Réalisation d'un **diagnostic global** de la situation, dont l'analyse est faite avec la famille. L'objectif est que cette dernière soit impliquée dans la réflexion sur sa propre situation
- ✓ Puis réflexion pour dresser l'état des lieux de l'exploitation et dessiner les perspectives pour la personne et son exploitation



Quelques exemples pour illustrer la démarche d'accompagnement :

Accompagnement dans les démarches administratives

PRE-DIAGNOSTIC

Exploitation : 1 actif, 1 apprenti, 50 ans, séparé. Maraîchage diversifié sur 9ha.
Administratif : Entreprise individuelle, BA réel, TVA réel

Problème de tri des papiers, de suivi des démarches administratives → **retard de tri, de comptabilité et de déclaration**

- **Taxation d'office MSA** (32 530€ entre 2017 et 2019)
- **Pénalités impôts**
- **Dettes fournisseurs**

PLAN D'ADAPTATION

- **Aide à la réalisation des comptabilités** : tri des papiers, déclaration des revenus, recalcul des cotisations MSA : -17 750 €
- **Gestion de l'endettement** : échéanciers
- **Simplification de la gestion** : passage micro-BA
- **Droits sociaux** : en attente de nouveaux avis d'imposition pour ouverture de droits RSA

Accompagnement technico-économique

PRE-DIAGNOSTIC

Exploitation : 1 actif, marié, 2 enfants. Bovin lait 285 000l, filière AOP Neuchâtel. SAU 85 ha dont 15ha en cultures de vente.

Economique

Excédent Brut d'Exploitation	-5 836€
Frais Financiers	174€
Annuités	18 291€
Prélèvements privés	0€

Technique : Problème qualité du lait et coût de concentrés élevé (150 €/1 000l)

PLAN D'ADAPTATION

Travail technique sur l'élevage : supprimer l'élevage des taurillons ; changer le correcteur azoté des vaches ; changer la pompe à vide de la machine à traire pour améliorer la qualité du lait et bénéficier de la prime AOP

Prévisions

- > Augmentation de l'EBE --> 35 000€
- > Prélèvements privés possibles (10 000€/an)
- > Capacité d'autofinancement 5500€

Accompagnement dans les procédures judiciaires

PRE-DIAGNOSTIC

Exploitation : 2 actifs mariés, 48 ans, 3 enfants. SAU 60ha prairies et maïs, bovins lait 460 000l, bœufs.

Economique

Excédent Brut d'Exploitation	38 000€
Frais Financiers	8 800€
Annuités	47 000€
Prélèvements privés	39 000€

Déséquilibre EBE/besoins => **manque de trésorerie et dette fournisseur 135000€**

PLAN D'ADAPTATION

Après des négociations non abouties avec la banque, ouverture d'un Règlement Amiable Judiciaire au tribunal

- > Seulement les principaux créanciers
- > Gel des dettes, fin des agios
- > Accord amiable
- > Étalement de la dette sur 15 ans (26 000€/an)

Les conséquences du CoVid

Depuis le début du confinement, les associations Solidarité Paysans normandes ont dû s'adapter pour conserver un lien avec les personnes accompagnées. Les contacts avec les bénévoles et salariés ont pu se poursuivre par téléphone, puis en rendez-vous physiques depuis le 11 mai.

Si certaines productions ont été peu impactées par l'épidémie, nous avons constaté que le milieu agricole a également subi cette crise :

- le confinement a engendré un **isolement** supplémentaire, chez des habitants ruraux déjà touchés par ce phénomène. Nous avons été encouragés à utiliser énormément les outils numériques. Or cela a également renforcé la **fracture numérique** pour les personnes qui ne sont pas en capacité de les utiliser. De plus, les différentes aides financières suite au confinement ne pouvaient se demander que par internet

- certains **circuits de vente** ont été plus touchés que d'autres, notamment les ventes aux collectivités, aux restaurants, et bien sûr les marchés. Pour les filières longues, certaines connaissent déjà de grandes difficultés (par exemple le lin), et nous craignons aussi que des effets sur la **baisse des prix** se poursuivent (lait, viande)

Cagnotte SP Normandie & CoVid

Si nous ne mesurons pas encore toutes les conséquences de l'épidémie et du confinement sur le milieu agricole (cf ci-dessus), les membres des associations Solidarité Paysans normandes craignent que beaucoup de paysans.ne.s ne se retrouvent en difficulté dans les mois à venir. Afin de pouvoir financer un futur surplus d'activité (frais de déplacement des bénévoles, salaires), SP Normandie et des étudiants de l'ISCOM Paris ont créé une cagnotte en ligne, ainsi qu'une vidéo explicative. Vous pouvez les trouver ici si vous souhaitez nous aider :

<https://www.helloasso.com/associations/solidarite-paysans-normandie/collectes/ai-de-aux-agriculteurs-face-au-covid-19-1>

Nous vous remercions d'avance, ainsi que les étudiants pour leur beau travail !



Arrivée d'une nouvelle salariée

Christelle HEDOUIN, nouvelle salariée de SP 76

Originaire du Pays de Caux, après 4 années passée à Solidarité Paysans Jura, j'ai rejoint l'équipe salariée de Seine-Maritime début mars suite au départ d'Angèle.

Une prise de poste un peu particulière puisque nous avons été confinés quelques jours après mon arrivée !

Un grand merci à l'accueil qui m'est fait par les personnes accompagnées et les bénévoles !

Y AVEZ-VOUS PENSÉ ?

Adhésion à SP76

Comme chaque année, vous pouvez soutenir SP76 en adhérant à l'association. Cette adhésion est nécessaire aux paysan.ne.s accompagnés.ées. En 2020, cette adhésion s'élève désormais à 30 €, et ce afin de soutenir financièrement Solidarité Paysans 76.

Déclaration de revenus MSA

Les Déclarations de Revenus Professionnels (DRP) sont à faire dès le 5 juillet auprès de la MSA. Vous pouvez le faire par papier, ou dans votre espace privé sur msa.fr Si vous rencontrez un problème, vous pouvez contacter la MSA ou Solidarité Paysans 76.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Prise en charge des cotisations MSA

En 2020, le dispositif d'aide par la prise en charge des cotisations MSA en retard est renouvelé. Les demandes sont à faire **avant le 15 septembre 2020**, et nous vous contacterons probablement à ce sujet. N'hésitez pas à contacter Solidarité Paysans 76 si vous voulez en savoir plus.